



## A la une

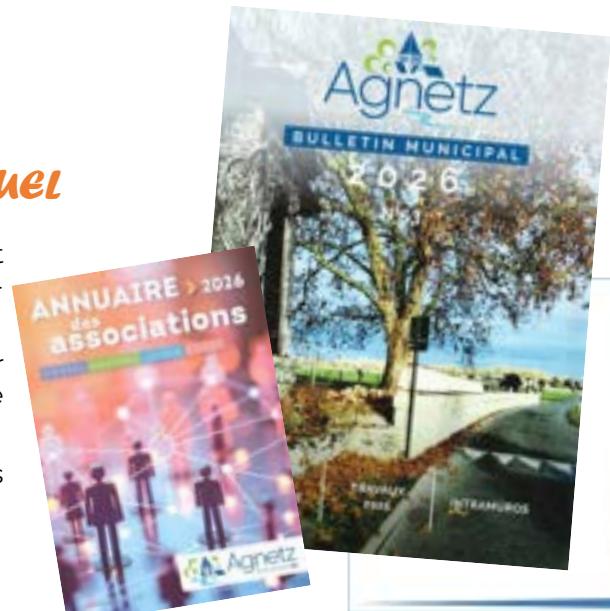
• • • •

### Information sur le bulletin municipal ANNUEL

L'élaboration et l'impression du bulletin municipal annuel sont assurées par Média Plus Communication. Son financement repose sur la commercialisation d'encarts publicitaires.

Pour cette édition 2026, le contexte actuel, plus contraint pour les annonceurs sollicités, a entraîné un décalage de la phase d'impression et de distribution.

Nous tenions à nous excuser pour ce retard et vous remercions de votre compréhension. Bonne lecture !



### Inscription au Repas des aînés 2026

Les personnes habitant Agnetz, nées avant le **31 décembre 1958 (68 ans)**, sont invités à s'inscrire au « repas des aînés » qui aura lieu :

**le dimanche 29 mars 2026 à 12h30 au LUCAS, restaurant du CLERMOTEL**

Pour y participer, merci de remplir et de retourner en mairie, le bulletin d'inscription, ci-contre, avant le **2 mars**.

- Les conjoints n'ayant pas l'âge requis pour bénéficier de la prise en charge de leur repas pourront s'inscrire moyennant une participation de 25€. Le règlement se fera le 29 mars directement à votre arrivée au Clermotel. **Merci de ne pas déposer de chèque en mairie.**

- Les personnes ne disposant d'aucun moyen de locomotion, peuvent se faire connaître auprès de nos services. Leur acheminement sera organisé jusqu'au restaurant.

En cas d'empêchement, **MERCI** de bien vouloir prévenir la mairie au moins **7 jours avant le repas.**

#### Bulletin d'inscription

#### « Repas des aînés »

- 1ère personne (prénom + nom) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

- 2ème personne (prénom + nom) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

**PARTICIPERA(ONT) au repas le dimanche 29 mars**

Mon(a) conjoint(e) n'ayant pas l'âge requis pour une prise en charge totale, **je paierai la somme de 25€, le 29 mars directement à mon arrivée au CLERMOTEL.**

A Agnetz, le \_\_\_\_\_

Signature

A renvoyer avant le **2 mars 2026** à  
Mairie - 78, rue de Faÿ 60600 Agnetz

## Modification des règles de circulation des usagers de la voie publique sur l'avenue Philippe Courtial, la rue des Muids et la rue de la Plaine

Dans les prochaines semaines, la commune procédera à une évolution de la signalisation et des conditions de circulation sur l'avenue Philippe Courtial, au niveau des intersections avec la rue des Muids et la rue de la Plaine. Ces aménagements s'inscrivent dans la continuité des échanges menés en conseil municipal et en commission, avec l'appui du cabinet ISR, spécialisé en sécurité routière. Ils répondent à un objectif prioritaire : **renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers de la voie publique** (automobilistes, cyclistes, piétons et riverains).

Les diagnostics réalisés ont mis en évidence :

- ⇒ Des vitesses excessives sur l'avenue, malgré une limitation fixée à 50 km/h,
- ⇒ Une lisibilité insuffisante des règles de priorité aux intersections,
- ⇒ Des situations de conflit potentiellement dangereuses, notamment lors des traversées et des manœuvres de tourne-à-gauche.

Afin de réduire le risque d'accident et d'améliorer la compréhension des règles de circulation, plusieurs mesures seront mises en œuvre :

### ⇒ **Mise en conformité des priorités**

Les panneaux STOP seront positionnés sur la rue des Muids et la rue de la Plaine, conformément à la réglementation en vigueur. Cette mesure vise à clarifier sans ambiguïté les règles de priorité et à sécuriser les mouvements de véhicules entrant sur l'avenue Philippe Courtial, axe plus circulé.

### ⇒ **Lutte contre les excès de vitesse**

Un dispositif innovant de régulation de la vitesse sera installé : des feux tricolores autonomes, dits « feux récompense ».

Implantés dans chaque sens de circulation, ces feux restent verts pour les véhicules respectant la vitesse autorisée, mais passent automatiquement au rouge lorsque la vitesse de 50 km/h est dépassée.

Ce système a un double objectif :

- ⇒ **Inciter à un comportement responsable**, sans pénaliser les conducteurs respectueux des règles,
- ⇒ **Protéger les usagers les plus vulnérables**, en réduisant la gravité et la probabilité des accidents.



Le non-respect d'un feu rouge constitue une infraction au Code de la route, possible d'une amende forfaitaire de 135 € et d'un retrait de 4 points sur le permis de conduire.

La commune compte sur le civisme de chacun pour que ces aménagements contribuent efficacement à une circulation plus apaisée et plus sûre pour tous.

## Environnement

### Poursuite des travaux de restauration de la continuité écologique de la Brêche



Dans le cadre de ses missions de gestion des milieux aquatiques, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brêche (SMBVB) procède régulièrement à des travaux de restauration de la continuité écologique de la rivière. L'objectif est d'assurer la libre circulation des organismes vivants au sein du cours d'eau afin de permettre leur accès aux zones de reproduction, de croissance, d'alimentation. Sur la Brêche, les principales ruptures de la continuité sont liées à des ouvrages transversaux (seuils de moulins, buses, radiers de pont...) qui ne sont plus entretenus.

**Dans notre commune, après le Moulin d'Aneuze, le moulin de Ramecourt, le moulin de la Sar... où le SMBVB est intervenu ces dernières années, des travaux de restauration de la continuité écologique seront menés du 02 février au 31 juillet 2026 au niveau du Moulin de Lessier à Ronquerolles. Ils n'interviendront qu'à proximité du cours d'eau. Le SMBVB s'est engagé à ne pas occasionner de gêne au niveau de la circulation.**

N'hésitez pas à nous signaler tout incident sur Intramuros en cas de désagrément.



## Les rappels utiles !



### Service "Courses séniors"

Le CCAS d'Agnetz a renouvelé la convention de prestations d'accompagnement en courses pour les séniors sans solution de transport ou en situation de handicap avec son partenaire, l'association « **Esprit Shaoyin** ». Celle-ci a pour objet la fourniture d'un service d'accompagnement en courses à l'hypermarché le plus proche ou un service de transport vers un professionnel de santé.

Le service est proposé tous les 15 jours, **les jeudis** de chaque mois, de 9h à 17h30 sauf motif impérieux. Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans et/ou en situation de handicap, non véhiculées.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire au moins 48h avant le jeudi prévu, auprès de **l'association Esprit Shaoyin** au

**06 42 96 41 41.**

Le tarif est de 2€ pour le transport aller/retour.

Comment ça marche ?

**Le jour J :**

- ⇒ On vient vous chercher à domicile,
- ⇒ On vous dépose au supermarché
- ⇒ Vous disposez d'1 heure pour faire vos courses en toute autonomie
- ⇒ On vous reprend sur le parking du supermarché
- ⇒ On vous reconduit à votre domicile
- ⇒ On vous aide à décharger vos courses

### A noter !

⇒ **Mardi 3 février**

« **Café mémoire** » Lions Alzheimer au bar le Moulin à Ronquerolles de **15h à 17h**.

⇒ **Mardi 17 et mercredi 18 février**

**Balayage de la commune** : merci de stationner vos véhicules dans vos cours et garages si possible

⇒ **Dimanche 15 février et dimanche 1er mars**

**Battues** vers le bas de Boulincourt, secteur rue Raymond Benoist et vers la rue des Pâtis à Ronquerolles, secteur de la société « SAR ».



### Centre de santé du Clermontois intercommunal

Si vous recherchez un médecin généraliste, pensez au Centre de santé du Clermontois !

Ce service public de proximité, propose des consultations de médecine générale, assurées par des professionnels de santé salariés qui vous suivent dans la durée.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h20 à 19h.

Plusieurs lieux de consultations peuvent vous accueillir sur rendez-vous :

- ⇒ Le centre principal situé à Clermont au 5 rue de Verdun,
- ⇒ Ainsi que les antennes de Bury, Erquery et Neuilly-sous-Clermont

Quelque soit le lieu de consultation, la prise de rendez-vous est la même pour tous :

- ⇒ Par téléphone au **03 44 50 49 16**
- ⇒ Sur internet via **maïa.com**
- ⇒ Sur place, **au centre de santé principal de Clermont**

¶ **Il est prévu la construction d'un nouveau centre plus spacieux sur la parcelle de la salle Gazeau, aujourd'hui démolie. Il sera livré courant 2027 (projet communautaire).**



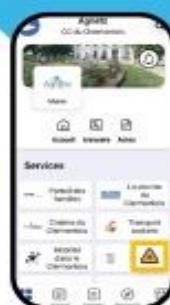
Téléchargez l'application sur votre smartphone



**Un problème sur la commune !**

**Signalez-le sur IntraMuros**

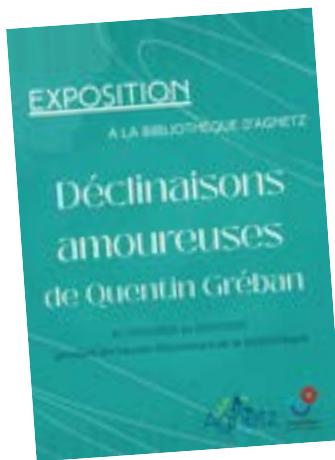
Soyez nos relais sur le terrain !



Accédez à la rubrique "signalement"

## Agenda

### → Exposition et « Coups de cœur » à la bibliothèque du 10 au 28 février



En février, venez découvrir **l'exposition « Déclinaisons amoureuses »** de Quentin Gréban. Une exposition d'illustrations tirée de l'album **Amoureux** qui dévoile plusieurs facettes de l'amour.

Profitez-en également pour partager **vos coups de cœur littéraires** en glissant dans un livre de votre choix (celui que vous ramenez par exemple), **un marque-page** (remis par Camille sur demande) sur lequel vous pourrez

mettre un avis, un dessin, une émotion... Vous donnerez peut-être envie ou pas à un lecteur de l'emprunter.

→ La bibliothèque sera fermée les **5 et 12 février** prochains

### → Théâtre, le dimanche 8 février proposé par l'Association culturelle d'Agnetz



Le théâtre s'invite à Agnetz le dimanche 8 février avec la représentation : **« Le troisième banc face à la mer »**, une comédie mise en scène et interprétée par la compagnie des Dionysards.

La pièce sera jouée dans la salle Saint Léger (rue de la Fontaine Saint Léger) à 16h30.

→ Tarif : 5€/pers (gratuit - de 12 ans)

Réservation conseillée auprès de Mme Huberty : ☎ 06 27 03 18 33

✉ martine.huberty@free.fr

### → Trail de la p'tite vadrouille, les 7 et 8 mars



- **Le samedi 7 mars : une marche de 12 km à 10h,**

- **Le dimanche 8 mars : des trails de 12, 19 et 38 km dès 9h à travers la forêt de Hez-Froidmont et des courses "jeunes",**

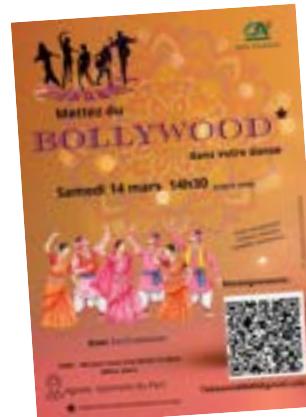
→ Restauration sur place (règlement en espèces uniquement)

→ Gymnase du Parc rue Marcel Thomas 60600 AGNETZ

→ Parking : rue Van Lancker à proximité du stade Serradimigni

→ Incription sur <https://in.njuko.com/la-petite-vadrouille-2020>

### → Stage de danse inspiration Bollywood avec TADAAAM, le samedi 14 mars



Venez mettre un peu de soleil et de lumière le 14 mars prochain en participant à ce stage de danse, de 2h, inspiré de la thématique Bollywood.

→ Tarif : 18€ pour toute inscription en ligne avant le 7 mars ou 20€ sur place.

✉ Tadaaam60600@gmail.com

<https://www.facebook.com/1DFfa2Mkvp/>

### → Soirée Saint Patrick, le samedi 21 mars proposée par le Comité des fêtes



### → Journée « jeux de société » avec l'AJPEAH, dimanche 29 mars



Rendez-vous de 10h à 12h et de 14h à 17h30 dans la salle Saint Léger, rue de la Fontaine Saint Léger à Agnetz, pour un moment convivial à vivre en famille.

Au programme : jeux de société, de cartes, de plateaux... pour les grands et les petits !

→ L'entrée est libre ! Les enfants doivent être accompagnés d'un parent.

✉ aipeah.asso@gmail.com